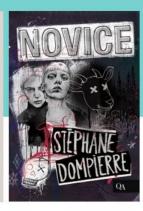
Les libraires conseillent



Sélection d'avril











Le réseau Les libraires vous offre la chance de gagner la sélection complète des Libraires conseillent du mois d'avril 2022.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Ce concours est organisé par le réseau Les libraires. Il débute le 6 avril à 9 h et se termine le 10 avril 2022 à 17 h (heure de l'Est). Le tirage de la personne gagnante aura lieu le 12 avril 2022 à 14 h (heure de l'Est). Pour participer, il faut remplir un coupon de participation au kiosque du réseau Les libraires, au Salon international du livre de Québec (La Maison des libraires, Centre des congrès de Québec). Le salon du livre a lieu du 6 au 10 avril 2022. Les heures d'ouverture sont les suivantes : du mercredi au samedi de 9 h à 21 h et le dimanche de 9 h à 17 h.

ADMISSIBILITÉ

Ce concours s'adresse aux résidents du Québec ayant atteint l'âge de la majorité dans cette province au moment de leur participation.

Les employés et prestataires du Salon international du livre de Québec et du réseau Les libraires ne sont pas éligibles. Cette restriction s'étend aussi aux membres de leur famille proche (parents, conjoints et enfants).

CONDITIONS GÉNÉRALES

La personne gagnante sera avisée par téléphone ou par courriel. Elle a 7 jours pour réclamer son prix. Après ce délai, le prix sera remis à une autre personne. Une annonce publique du prix gagné sera faite sur la page suivante : <u>leslibraires.ca/concours</u>.

*Ce lot de cinq livres est d'une valeur de 169,75 \$.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

